











POSITIONS DES THÈSES DE L'ELOLE

SOUTENUES PAR LES

DES CHARTES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1984

POUR OBTENIR

LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

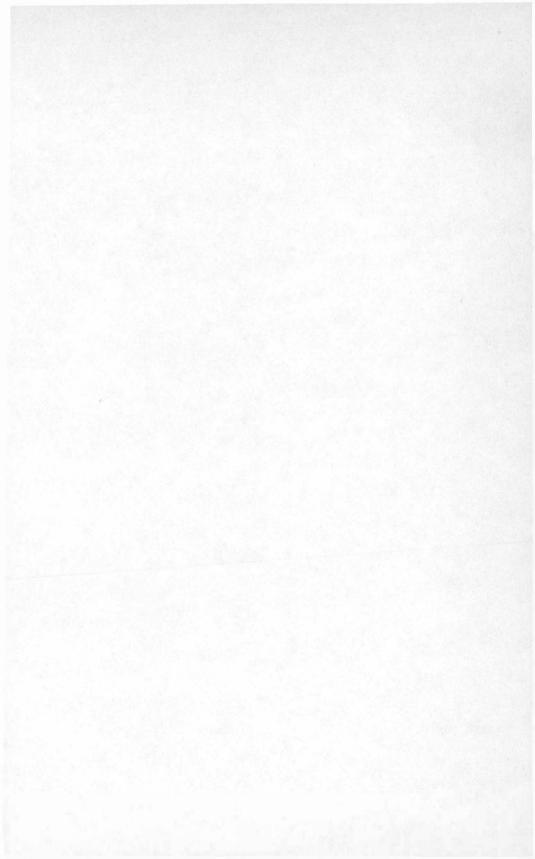
1984 - 1987

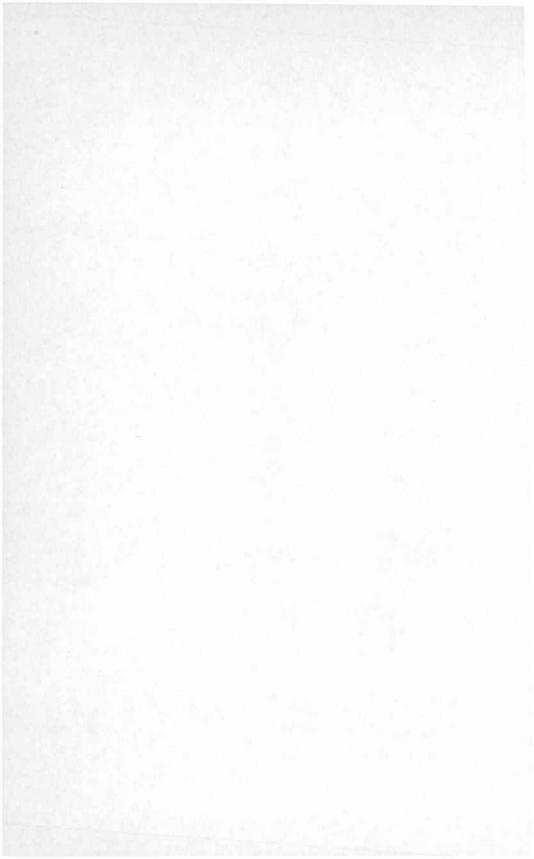
Ces thèses seront soutenues les lundi 12 mars 1984 et jours suivants

> PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1984

> > 1SSN 0755-2976 9718

Licher



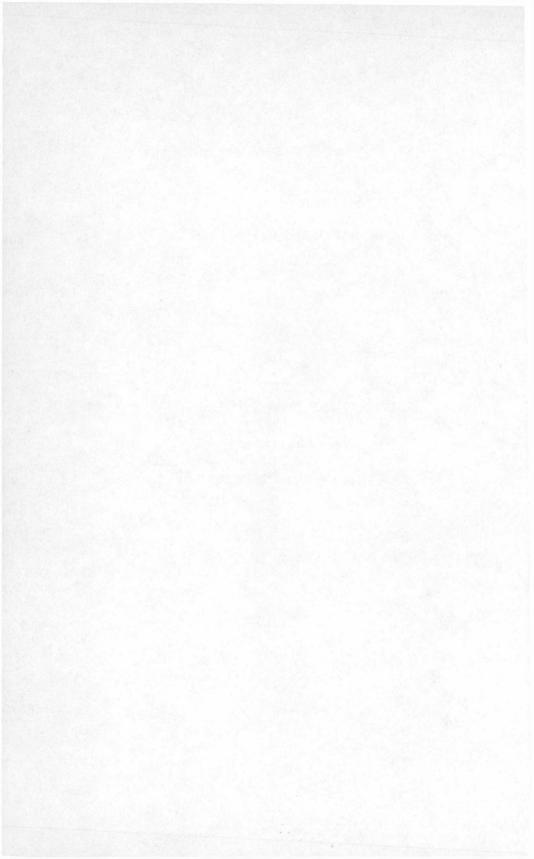


ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ELÈVES DE LA PROMOTION DE 1984



ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1984

POUR OBTENIR

LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALEOGRAPHE

Ces thèses seront soutenues les lundi 12 mars 1984 et jours suivants

PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1984



ISSN 0755-2976

JURY DES EXAMENS DE L'ÉCOLE

Membres du Conseil de perfectionnement: MM. F. LECOY, président, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — J.-J. PAYAN, directeur général des Enseignements supérieurs et de la Recherche. — J. FAVIER, directeur général des Archives de France. — D. VARLOOT, directeur des Bibliothèques, des Musées et de l'Information scientifique et technique au ministère de l'Éducation nationale. — A. MIQUEL, administrateur général de la Bibliothèque nationale. — J. MONFRIN, directeur de l'École, professeur de Philologie romane. — P. OURLIAC, A. CHASTEL, F. SALET, B. GUENÉE, délégués de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — E. TAILLEMITE, inspecteur général des Archives. — M. THOMAS, inspecteur général des Bibliothèques. — J. FONTAINE, professeur à l'Université de Paris IV.

Professeurs: MM. R.-H. BAUTIER, professeur de Sources d'archives et documents diplomatiques du Moyen Âge. — H.-J. MARTIN, professeur de Bibliographie et Histoire du Livre. — E. POULLE, professeur de Paléographie. — J. THIRION, professeur d'Archéologie. — B. BARBICHE, professeur d'Histoire des institutions et Sources d'archives de l'époque moderne. — B. DELMAS, professeur d'Archivistique contemporaine. — Mme P. BOURGAIN, professeur d'Histoire et tradition manuscrite des textes littéraires. — M. G. GIORDANENGO, professeur d'Histoire du droit privé.

Membres adjoints pour l'examen des thèses de la présente année : MM. M. ANTOINE, professeur à l'Université de Caen. — F. BARBIER, attaché de recherche au Centre national de la recherche scientifique. — Y.-M. BERCÉ, professeur à l'Université de Reims. — F. CARON, professeur à l'Université de Paris IV. — Mme G. HASENOHR, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique. — MM. J. JACQUART, professeur à l'Université de Paris I. — L. PEROUAS, maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique. — Mme F. PERROT, maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique. — D. ROCHE, professeur à l'Université de Paris I. — J. TOULET, conservateur à la Bibliothèque nationale. — A. TUILIER, conservateur en chef de la Bibliothèque de la Sorbonne. — W. VODOFF, directeur d'études à la IVe section de l'École pratique des hautes études.

Secrétaire: Mlle M.-C. HUBERT, maître-assistant à l'École.

MEMBRES DU JURY DÉSIGNÉS POUR L'EXAMEN DES THÈSES

Auteurs des thèses	21	Examinateurs
Mme N. Bonnet-Bertrand	MM.	TAILLEMITE et ANTOINE
Mlle MP. Dion		MARTIN et BARBIER
M. G. Eboli		MARTIN et ROCHE
M. JL. Eichenlaub		LECOY et Mme BOURGAIN
M. P. Gonneau	MM.	BAUTIER et VODOFF
M. B. Huchet		SALET et THIRION
M. B. Isbled		BARBICHE et BERCÉ
Mlle P. Jeuniaux		BAUTIER et PEROUAS
Mlle M. Lamarque		LECOY et Mme HASENOHR
M. GM. Leproux	MM.	CHASTEL, THIRION et Mme PERROT
Mlle S. Malavieille	MM.	DELMAS, MARTIN et TOULET
M. V. Maroteaux		BARBICHE et JACQUART
Mme A. Masson-Maréchal		MONFRIN et TUILIER
Mlle I. Maurin		BAUTIER et DELMAS
M. J. Mourier		MONFRIN, BAUTIER et GIORDANENGO
Mlle V. Tesnière		THOMAS, MARTIN et CARON
Mlle MD. Valette		GUENÉE et Mme BOURGAIN

M. B. Van Reeth MM. TAILLEMITE et POULLE

16 décembre 1983

Les positions des thèses sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs. Depuis 1961, les thèses dactylographiées de l'École nationale des chartes sont obligatoirement déposées à l'École par leurs auteurs. Elles sont conservées aux Archives nationales dans la sous-série AB XXVIII. Leur communication est subordonnée à une double autorisation : celle de l'auteur de la thèse et celle du directeur de l'École.